****

**Feuille de route de la France pour l’Agenda 2030**

**Eléments clés sur l’agriculture et l’alimentation durable**

La Ministre de la Transition écologique et solidaire Elisabeth Borne a présenté le 20 septembre la [Feuille de route de la France pour l’Agenda 2030](https://www.agenda-2030.fr/sites/default/files/2019-09/Feuille_de_route_France_Agenda2030.pdf), intitulée, « Agissons pour un monde plus durable et plus solidaire. Les acteurs français s’engagent pour la mise en œuvre des objectifs du développement durable ». Cette feuille de route comporte six enjeux :

1. « Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous » ;
2. « Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l’économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat et de la planète et de sa biodiversité » ;
3. « S’appuyer sur l’éducation tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis écologiques et climatiques.» ;
4. « Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable » ;
5. « Rendre effective la participation citoyenne à l’atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l’expérimentation et de l’innovation territoriale » ;
6. « Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité ».

La feuille de route est déclinée en "ambitions nationales". S’agissant de l’enjeu 4, une des priorités mises en avant est d’ « Assurer une agriculture et une alimentation sûres, saines et durables pour tous et à toutes les échelles », avec pour ambitions nationales d’ici 2030 :

* Tendre vers la généralisation des produits alimentaires durables, avec un objectif intermédiaire pour l’ensemble de la restauration collective publique en 2022, de 50 % de produits de qualité et durable, dont au moins 20 % de produits biologiques ;
* Donner un accès à tous à des services d’eau potable et d’assainissement ;
* Atteindre d’ici 2030 deux tiers de la production en agriculture durable, avec des produits issus de l’agriculture biologique, de la certification environnementale ou de produits sous signes officiels de qualité.

Concernant l’enjeu 5, parmi les ambitions nationales affichées, sont à relever :

* 1.000 projets concrets recensés, portés par des collectifs ou territoires, labellisés « Agenda 2030 » ou financés ;
* 100% des collectivités françaises ayant des dispositifs de participation citoyenne, soit nouveaux soit adaptés de dispositifs existants.

Enfin, concernant plus particulièrement la lutte contre la fracture territoriale, deux « propositions à approfondir » sont mentionnées :

* Donner un droit de priorité aux territoires fragiles, en fléchant les investissements […] avec des critères d’impact territorial ;
* Renforcer les dispositifs de contractualisation territoriale (États-collectivités, entre collectivités et acteurs territoriaux) en prenant en compte les ODD.

Élisabeth Borne a insisté sur la nécessaire appropriation par tous les acteurs de cette feuille de route : « *Si l’on ne veut pas qu’elle reste une stratégie de papier, trois points sont essentiels : reconnaître que l’Agenda 2030 est notre référentiel commun du développement durable avec par exemple l’intégration dans le service national universel ; fédérer les communautés de l’action pour les ODD avec les territoires comme acteurs indispensables ; et en faire un outil d’évaluation et de débat en associant les citoyens et les parlementaires* ».

A noter que le Comité 21 prépare pour le Congrès des maires en novembre prochain un « Guide pour l’appropriation et la mise en œuvre de l’Agenda 2030 par les collectivités territoriales », et effectue un « [Tour de France des ODD](http://www.comite21.org/comite21/comite21-en-action.html?id=13219) »(prochaines étapes : Caen et Tours les 16 et 18 octobre).